

Vol. 5, N°17, pp. 20– 37, Mars 2026
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://www.doi.org/10.62197/VEDE6920>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc,
ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

Les attributs du pouvoir chez les *Nesout*¹ et les *Tarafolo*² de Côte d'Ivoire

Amani KOFFI-Enseignant-Chercheur-Histoire ancienne
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (Côte d'Ivoire)

koffi1991@gmail.com

&

Yalamoussa COULIBALY Enseignant-Chercheur-Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

couliballyalamoussaa@gmail.com

Résumé : Ce travail est consacré à la question des attributs du pouvoir chez le pharaon (*nesout*) de l'Égypte ancienne et le chef de terre (*tarafolo*) en pays sénoufo de Côte d'Ivoire. L'étude part du principe que ces deux peuples dans la conception du pouvoir ont des particularités spécifiques. Certes, dans l'organisation du pouvoir politique dans l'Égypte antique, l'on évoque la royauté or chez le Sénoufo, il s'agit de la chefferie. Il n'en demeure pas moins que dans la conception idéologique, ils ont des traits caractéristiques au niveau des symboles du pouvoir. Cette contribution s'inscrit alors dans une histoire politico-culturelle à savoir l'héritage que l'Égypte pharaonique a laissé aux sociétés africaines notamment celle des Sénoufo de Côte d'Ivoire. Ainsi, nous nous interrogeons sur les similitudes et les dissemblances liées aux aspects politiques qui permettent d'identifier l'autorité suprême dans chacune des civilisations. En tenant compte de quelques exceptions du pouvoir, nous pouvons établir que l'Égypte pharaonique a des survivances observables chez les peuples sénoufos à travers le *tarafolo*.

Mots clés : Attributs, Égypte ancienne, *Nesout*, Sénoufo, *Tarafolo*.

Abstract : This work is devoted to the question of the attributes of power among the pharaoh (*nesout*) of ancient Egypt and the chief of the land (*tarafolo*) in the Senoufo country of Côte d'Ivoire. The study is based on the principle that these two peoples have specific characteristics in their conception of power. It is true that the organisation of political power in ancient Egypt refers to royalty, whereas the Senoufo refer to chieftaincy. Nonetheless, in terms of ideology, they have characteristic features in terms of the symbols of power. This contribution is part of a politico-cultural history, namely the legacy that pharaonic Egypt has left to African societies, particularly that of the Senoufo of Côte d'Ivoire. We therefore examine the similarities and dissimilarities linked to the political aspects that make it possible to identify the supreme authority in each civilisation. Taking into account a few exceptions in terms of power, we can establish that Pharaonic Egypt has survivals that can be observed among the Senoufo peoples through the *tarafolo*.

Key words: Attributes, Ancient Egypt, *Nesout*, Senoufo, *Tarafolo*.

¹ Ce terme indique le souverain de l'Égypte antique. Nous allons utiliser le *Nesout* ou le pharaon pour désigner le roi de l'Égypte ancienne.

² Cette expression désigne le chef de terre en pays Sénoufo de Côte d'Ivoire. Il cumule les pouvoirs spirituels et politiques voire plus. Nous allons également utiliser le *Tarafolo* pour désigner le chef sénoufo.

Introduction

La reconnaissance de l'Égypte pharaonique comme une civilisation de souche négro-africaine a fait l'objet de plusieurs débats dont l'illustre est le colloque du Caire³. Lors du colloque, C.A. Diop et T. Obenga défendaient la cause selon laquelle les souverains égyptiens étaient de souche noire. Ainsi, les conclusions de cette assise encourageaient la réorientation des études égyptologiques vers une perspective africaine, ouvrant la voie à une collaboration accrue entre chercheurs et à une meilleure compréhension de l'unité culturelle du continent africain. Selon C. A. Diop (1967, p. 12) : « Aujourd'hui encore, de tous les peuples de la terre, le Nègre d'Afrique noire, seul, peut démontrer de façon exhaustive, l'identité d'essence de sa culture avec celle de l'Égypte pharaonique, à telle enseigne que les deux cultures peuvent servir de systèmes de référence réciproques ». Dans le cadre des études sur le peuplement nilotique, un constat est permanent, celui d'études générales sur le peuplement de l'Égypte ancienne. Les migrations du couloir nilotique et la race des anciens égyptiens en rapprochement avec les autres civilisations africaines ont animée le débat (Y. D. Mené, 2022, p.140).

Les conclusions du Caire, suscitent l'intérêt à mener une étude sur la civilisation de l'égyptienne ancienne et celle d'Afrique Noire notamment les Sénoufo de Côte d'Ivoire. L'étude de l'institution politique qui tourne autour d'un homme, qui l'incarne et dont le rôle est essentiel pour son bon fonctionnement n'a pas été abordée dans toute sa dimension.

Les travaux qui comparent les royautés et les chefferies africaines à la monarchie pharaonique décèlent des fondements idéologiques partagés impliquant l'africanité de l'Égypte. Des écrits abondent sur la royauté égyptienne mais rares sur la chefferie sénoufo. Les chercheurs ont essayé, dans leurs publications, d'apporter des éclaircissements sur les relations égypto-africaines dans tous les domaines. Ainsi, beaucoup de recherches ont été consacrées à la royauté. Nous avons constaté que, certes, les études sur ce thème sont nombreuses mais, sur le sujet de la symbolique du pouvoir politique, il reste beaucoup à faire. D'où la nécessité de rouvrir le débat. Les travaux de J. Vercoutter (1992), C. Autuori (2001), J. Leclant (1990) avaient besoin d'une mise à jour. Ces études contribuent ainsi à faire de l'Égypte une civilisation exclusivement africaine et illustrent très bien le double caractère du roi en insistant sur le caractère exceptionnel constaté chez les rois ou chefferies africains provenant inéluctablement de l'Égypte des pharaons. Les études de S. Coulibaly (1961), J.N. Loucou

³ Ce colloque s'est tenu sous l'égide de l'UNESCO du 28 janvier au 03 février 1974 au Caire en Égypte. L'objectif principal du colloque était la rédaction de l'Histoire de l'Afrique. Il fallait prouver scientifiquement que l'Égypte ancienne par sa culture, sa langue et par son peuple appartenait au monde africain.

(2002), nous donnent une idée sur le peuple sénoufo identifié en tant que *sénambélé* (sing. sénaw). Ils ne manquent pas de faire une allusion au chef de terre ou *tarafolo* intermédiaire entre les membres de la famille élargie, et tous les membres du *narigbâ* ainsi que du mode de succession au trône similaire aux Égyptiens.

Ces études, nous ont convaincu de comparer impérativement, les caractères du souverain sénoufo, considéré comme *nargbâhâfolo*, héritier des ancêtres, devant avoir la capacité d'assister matériellement et spirituellement le peuple afin de permettre sa prospérité (S. Coulibaly, 1961. pp. 26-59) et ceux du pharaon, présenté comme le fils, le successeur et l'héritier des dieux. Comparer donc, comme le recommande les conclusions du colloque du Caire, des éléments de cultures matérielles anciennes et spécifiques à des peuples bien identifiés, reste le cadre dans lequel s'inscrit cette étude consacrée au souverain dans l'Égypte ancienne et en pays sénoufo. Ce qui conduit à poser le problème de la personne royale, du chef et sa place dans l'idéologie du pouvoir, telle que conçue dans les deux civilisations. Autrement dit, quelles sont les similitudes et les dissemblances entre le *Nesout* et le *Tarafolo* ?

L'objectif de cette étude est de montrer que l'institution politique de ces deux civilisations est incarnée par leurs souverains, qui sont deux personnages presque similaires. De par leur nature, ils ajoutent des preuves supplémentaires sur les survivances pharaoniques inhérentes à la civilisation négro-africaine. Pour y parvenir, la méthode d'étude comparative est adoptée. Elle se focalise sur la sélection de sources littéraires, iconographiques et orales, puis sur le traitement et le réexamen de ces données. La présentation des informations issues de ces documents de manière simultanée nous a permis de faire connaître l'idéologie politique des anciens Égyptiens et des Sénoufo, tout en dressant le portrait des souverains. Elle a pour mérite de faire ressortir, non seulement, des éléments de similitudes, mais également des aspects originaux et infalsifiables de chaque souverain. La compilation des informations recueillies nous a permis d'arrêter un plan en trois parties. Nous analysons d'abord les fondements idéologiques du pouvoir du pharaon et du chef sénoufo. Il sera possible ensuite de nous interroger sur la place de ces souverains dans la société, puis terminer par les insignes du pouvoir usités par ces derniers.

1. Les bases idéologiques du pouvoir du *nesout* et du *tarafolo*

Les Sénoufos sont rattachés à l'ensemble ethnolinguistique gour et occupent un vaste territoire compris entre le Sud du Mali et du Burkina Faso, le Nord de la Côte d'Ivoire et le Nord-Ouest du Ghana (J. N. Loucou, 2002, p.35-44). Le chef sénoufo doublé de rôles est le

dépositaire du pouvoir et l'exerce selon l'ordre des ancêtres. Le village senoufo fonctionne sur un double système social et politique dont les éléments sont liés. La première autorité du village est le chef de terre, le *Tarafolo* (...). Il gouverne le village à l'aide des *katioguéléfobélé* (...) des *nérigbahafobélé* et des *lèbèlè* en général (H. Diabaté., 1987, pp. 207-226). Tandis que dans l'Égypte antique, le pouvoir du souverain émane des dieux. Au regard des représentations des deux souverains, une analogie permet d'analyser, de voir la similitude entre ces personnages clés du pouvoir.

1.1. Le *nesout*, roi divin en Égypte ancienne

L'idéologie pharaonique se définit par des principes à la fois divins et terrestres. La divinité du *nesout* se perçoit à travers trois aspects : il est le détenteur d'un pouvoir divin, identifié aux dieux de l'Égypte et divinisé par les anciens Égyptiens eux-mêmes.

La légende d'Osiris, chargée d'histoire fait apparaître Osiris, non plus seulement comme un dieu, mais comme un souverain ayant régné sur ses sujets avant de devenir un dieu⁴. La cosmogonie héliopolitaine permet de comprendre la création du monde telle que conçue par les anciens Égyptiens (J. Pirenne, 1961, pp.312-320). Le pouvoir part d'Atoum-Rê, passe par plusieurs dieux pour échoir à Horus. De toute évidence, cette charge royale que le *Nesout* va assurer a été à l'origine exercée par les dieux (I. Franco, 2004, p. 91). Pour remplir cette fonction sur terre, le pouvoir que le pharaon détient lui est transmis par ces dieux puisqu'il travaille en réalité pour leurs comptes. Le *Nesout* est donc un « serviteur d'Horus » puisqu'il a été revêtu solennellement d'un pouvoir surnaturel afin de gouverner l'Égypte pour et à la gloire des dieux.

Le roi est un Horus, donc non seulement un roi de droit divin ou un représentant du dieu sur la terre, mais un roi-dieu, planant en quelque sorte au-dessus de l'humanité. Tout lui appartient ici-bas, tout gravite autour de lui. Détenteur du pouvoir spirituel aussi bien que du pouvoir temporel, il organise le culte des dieux, ses pères et ses frères, il commence à leur faire construire des temples ou des sanctuaires des diverses divinités. Le pouvoir du souverain égyptien est divin car il descend du dieu Horus, fils d'Osiris (B. Lugan, 2002, p.72).

En tant que dernier roi des dynasties divines, Horus est considéré comme le garant et le protecteur de l'institution royal (Ch. Jacq, 1998, p. 9), raison pour laquelle le pharaon est l'incarnation du dieu Horus sur terre. Cette vision divine du pouvoir octroyé par les dieux au *nesout* se confirme avec les témoignages recueillis dans les temples, les pyramides et bien

⁴ F. CHABAS, *Hymnes d'Osiris*, dans *Bibl.*, Eg. IX, 95, Pl. II, Ligne 7.

d'autres d'époque. En effet, lorsque l'on parcourt ces sources, on se rend compte rapidement qu'en plus d'Horus, les souverains tenaient aussi leur pouvoir de Rê. Les traces laissées par Aménophis dans son temple de Louxor sont révélatrices, à cet effet :

Amon Ra, maître du ciel, dit au roi : « je te donne toute vie prospérité et puissance, je te donne les hotepou ... je te donne vie et prospérité, toute force, je te donne la subsistance et la dilatation de cœur. [...] Je t'ai donné toute vie, toute stabilité, toute puissance, toute force, je t'ai donné toute dilatation de cœur auprès de moi (A. Gayet, 1984, pp. 44, 47, 49, 73).

Dans ce texte, le dieu Rê est associé au dieu Amon, protecteur de la royauté pendant le Moyen Empire et au début de la XVIII^{ème} dynastie pour accorder le pouvoir nécessaire au souverain afin de stabiliser son règne. Pendant le Nouvel Empire, l'importance du dieu Amon s'accroît et son culte s'implante à travers toute l'Égypte. Son association à Rê, dieu solaire fait de lui le responsable de l'univers entier et dieu d'État (S. Bickel, 2002, p. 65). Amon-Rê devenu maître suprême, cumule attributions divines et cosmiques, cela prouve que le pouvoir du *nesout* est absolu et divin (Cl. Lalouette, 2007, p. 10). En plus d'Amon-Rê, le pharaon reçoit son pouvoir d'une multitude de dieux. Les traductions des textes du temple de Louxor publiées par Albert Gayet (1984, pp. 89 ; 116-117) en donnent un aperçu :

Je t'ai donné la puissance, comme Ra, je t'ai donné la force, la stabilité, je t'ai donné... je t'ai donné la force, en maître de la double terre, Neb Maât-Rê, qui donne la vie, seigneur auteur des choses, Amen hotep ouast, je t'ai donné la force et la stabilité, la puissance auprès d'Amonette, dame du ciel, régente des dieux ... [...] Premier don de Toum, je lui donne toute vie et toute puissance auprès d'eux, toute vigueur auprès d'eux, toute dilatation de cœur auprès d'eux, comme Ra. Menthou dit : je te donne vie, stabilité, puissance, force, je te donne toutes les terres, toutes les régions étrangères abattues sous tes sandales. Amon dit : je te donne la royauté des terres et la puissance victorieuse. Osiris dit : je te donne le lever en roi du Midi et du Nord sur le siège d'Horus.

Il est clair que ce texte identifie le *nesout* aux dieux Thot et Horus. À travers ce rituel, il fait revivre le dieu et cela suffisait aux Égyptiens pour le comparer aux divinités (Y. D. Mené, 2019, p. 58). De l'époque Thinite à la fin du Nouvel Empire, les sources confirment l'assimilation des souverains à des divinités (G. Husson, D. Valbelle, 1992, p.18), à l'image d'Aménophis III, assimilé à Amon, à Aton, à Akhty, à Horus, à Montou, à Ptah, à Rê, à Seth, à Thot et à Geb (S. Bickel, 2002, p. 69). Le caractère divin du *nesout* est indissociable de la conception égyptienne de l'État, de l'univers (S. Bickel, 2002, p. 64) et représente un indicateur essentiel de la culture égyptienne. La fonction royale qui est d'essence divine, puisqu'elle a été instituée par les dieux, qui en donnent la charge à un être humain. Dès qu'il accède à cette fonction, les rites qu'il effectue lui confèrent une autre nature, située entre le divin et l'humain.

Pour le Sénoufo, le chef est un personnage sacré et symbolique. Les éléments recueillis nous permettent d'analyser des aspects de son profil qui font de lui un être sacré.

1.2. Le *Tarafolo*, personnage sacré et symbolique en pays sénoufo

Le chef de terre est la première autorité dans la chefferie traditionnelle des Sénoufo⁵. Il gère la terre (*tar*, *tara* ou *tari* en Sénoufo) qui est un bien communautaire, intergénérationnel, sacré et inaliénable. Ce personnage *Tarafolo* est le successeur en ligne utérine, de l'Ancêtre ou l'Aïeul qui le premier a parcouru une étendue de terre cultivable. Il en délimite par des éléments géographiques, telles que les montagnes, les collines, les rivières et les grands arbres ; puis s'en soumet aux génies des lieux par des sacrifices. Par conséquent, *Tarafolo* est un *Néribahafollo* (M. L. Y. Soro, 2024, p.53). Dans son village, il joue également le rôle de chef de village cumulant, donc, des fonctions politiques et administratives.

Le *Néribahafollo* ou *Naribahafolo* est le chef de famille. En règle générale, c'est le plus âgé des membres de la famille. Il est, affectueusement, appelé *Wolaiw* c'est-à-dire le vieux. Dans la société traditionnelle, il s'occupait des membres de sa famille : nourriture, habillement, mariage etc. En retour, ces derniers travaillent dans son champ⁶. Il octroie des lopins de terre à ces derniers pour leur besoin particulier. La terre représente une mémoire de la famille. Sa gestion commande donc de la sagesse.

C'est un héritage légué par Dieu et les ancêtres (morts). Bien que n'étant plus vivants, les ancêtres veillent pour la bonne gestion de ce patrimoine. En cas de transgression des règles coutumières, celui qui se rend coupable d'acte individualiste en vue de son intérêt solitaire y trouvent la mort. La notion de terre vacante ou sans propriétaire n'existe pas chez les Sénoufo de façon général et chez ceux de la région du Poro en particulier. Les espaces vierges ne le sont qu'en apparence. La terre non exploitée est considérée comme la propriété des *Mandébélé* (génies) qui sont des êtres invisibles. Pour y accéder, il faut faire avant tout un rituel en vue de les amadouer. Dans la cosmogonie sénoufo, avant de créer les Hommes, Koulotyolo (Dieu) a façonné la terre en la sacrifiant, les végétaux, les animaux en les animant d'âme en vue de leur existence. C'est l'ancêtre du premier détenteur de la terre qui aurait dompté ces génies. Tous les cours d'eaux qui traversent le pays sénoufo et ses terres sont parsemés à quelques endroits d'autels sacrificiels. (S. Diarra et Y. Coulibaly, 2025, pp.6445-6446).

⁵ On l'appelle *Tarafollo*, *Tarafolo*, *Tarfolo*, *Tarfol*, l'orthographe est variable.

⁶ Ce champ communautaire est appelé *Sékpog* ou *Sekpoho*.

Les ancêtres du chef de terre sont perçus comme ceux qui ont domptés les *Mandébélé* ou premiers habitants⁷. En effet, de cette position, il est le gardien et le garant du patrimoine foncier. Le chef de terre est par ailleurs, le canal de communion avec les ancêtres. Selon S. Diarra et Y. Coulibaly, (2025, p.6447) : « il est le propriétaire de la terre. En effet, c'est lui qui a occupé la zone alors inhabitée avant les autres...Il joue un rôle religieux en faisant les libations et les sacrifices ».

Le chef de terre occupe, certes, une place importante dans la vie communautaire sénoufo mais il se doit avant tout d'être humble dans sa manière de faire et d'être. Cela ne signifie pas qu'il ne connaît pas la prépondérance. Il est sacré⁸, l'incarnation vivante des ancêtres et un représentant de Dieu sur la terre. Il intervient donc à tous les niveaux de la vie des Hommes. En effet, à l'accouchement d'un enfant, on estime que c'est lui qui cède une portion de terre pour enterrer le placenta⁹. Pour vivre, c'est également lui qui attribue des terres pour pratiquer l'agriculture. À la mort de l'être humain, c'est aussi lui qui concède un espace pour faire l'inhumation.

2. Le souverain, comme centre dynamique de l'univers

Le roi en Égypte a un rôle très particulier qui fait de lui le point d'ancrage entre lui et ses sujets ainsi que des divinités. Tout comme le souverain égyptien, le chef sénoufo est au centre de la gestion de la société. Dans cette sous-section, nous analyserons les fonctions premières du *nesout* et du *tarafolo* qui font d'eux des personnages incontournables.

2.1.Le *nesout*, intermédiaire entre le monde des mortels et des immortels

G. Husson et D. Valbelle (1992, pp.16-17) remarquent que « l'essence suprahumaine de ces souverains s'exprime autant dans leur destinée particulière que dans les privilèges dont ils bénéficient ». En l'occurrence, la source de leur condition surhumaine vient de leur ascendance. Ils sont les successeurs du premier des pharaons, le divin Horus fils d'Isis et d'Osiris, eux-mêmes enfants du dieu soleil Rê. Loin d'être une énième référence mythologique dont les rois peuvent se satisfaire dans leur généalogie, la filiation à Rê prend en Égypte une dimension capitale, faisant du pharaon la progéniture de la divinité créatrice du monde. Il est

⁷ Dans la mythologie sénoufo, avant de créer les Hommes, Dieu créa les animaux et les végétaux ainsi que les êtres invisibles dont les *Mandébélé*. Avant d'occuper un espace, il faut les dompter ou les demander l'autorisation. Cette doléance est faite par les *Sandobélé* ou devins.

⁸ Entretien avec Y. KONE, le 8 septembre 2025.

⁹Celui qui permet de « cacher » le placenta d'un enfant mérite du respect et de la considération non seulement de la part de cet enfant mais également de sa famille et de la société toute entière.

ainsi chargé, sur la terre façonnée par son père, de défendre la justice. Plus qu'un héraut des dieux, il est en lui-même la troisième entité du monde, avec l'ordre et le chaos, chargée de maintenir l'équilibre en toute chose. Selon Albert Gayet (1894, pp. 24-25) :

Le vivant, le dieu bon, l'élue de Ra, le représentant de l'habitant de la Thébaïde élevé pour être chef...le roi du Midi et du Nord, Neb Maât Rê, il a fait la demeure divine à neuf. Le vivant, le dieu bon fils d'Amon, en qui s'incarne Thèbes, le représentant de celui en qui s'incarne la Thébaïde, roi qui se renouvelle comme le soleil dans la vallée éclairant la plaine après être sorti du Noun se levant lumineux comme le soleil enveloppé de son rayonnement d'électrum celui qui rappelle son père auguste.

Ce texte du temple de Louxor, présente le roi comme le représentant des habitants de Thèbes. Partant de cette réalité et de l'ensemble des assimilations de la personne royale à ses sujets retrouvés gravées dans plusieurs temples égyptiens et à toutes les époques, admettons que le *Nesout* est, sans doute, fils, héritier et successeur des dieux, mais en plus, le représentant des hommes auprès des divinités. Parachevant la référence au dieu créateur, la titulature pharaonique¹⁰ fait précéder le nom propre du pharaon de la mention « fils de Rê ». De plus, il n'est pas rare de voir la titulature pharaonique accompagnée d'une formule le « dieu bon ». La nature singulière du roi d'Égypte est inhérente à sa fonction sur terre. Les souverains continuent à assurer leurs fonctions, en tant que dieux vivants, fils de Rê, et en même temps prêtres qui ont à accomplir les rites indispensables à la survie de l'univers et au maintien de son équilibre.

Les souverains égyptiens sont ainsi entre deux mondes. Bien que la filiation au soleil¹¹ joue le rôle principal dans la reconnaissance du statut divin du pharaon, elle n'en est néanmoins pas l'unique acteur. En effet, P. Poiron (2012, p.47) écrit : « c'est lors de la cérémonie de couronnement que la nature divine du roi se révèle au grand jour ». Ce couronnement ne peut intervenir que lorsque l'individu est reconnu comme pharaon. Cette reconnaissance peut emprunter plusieurs voies. La plus répandue est par la prédestination royale autrement dit l'hérédité, le second processus est celui par voie oraculaire ou à partir des songes. Qu'importe le chemin qu'emprunte la légitimation du souverain, le pharaon dispose donc d'une aura divine particulière qui fait de lui le plus apte à commander aux hommes. G. Husson, D. Valbelle (1992, p.20) expliquent :

¹⁰ La titulature pharaonique comprend cinq noms différents. Voir S.G. Caneva, « D'Hérodote à Alexandre. L'appropriation gréco-macédonienne d'Ammon de Siwa, entre pratique oraculaire et légitimation du pouvoir », dans : C. Bonnet et al. (éds.), *Les représentations des dieux des autres*, Palerme, 2011, p. 202-203.

¹¹ Il est important de préciser que c'est au Nouvel Empire que le célèbre syncrétisme entre le dieu de Thèbes Amon, et le dieu d'Héliopolis Rê, se réalise. Ainsi, Amon s'incarne désormais sous les traits d'Amon-Rê. Cette association prend tout son sens quand on sait que le dieu Ammon, à Siwah, sera identifié par les Égyptiens eux-mêmes à Amon-Rê. Le pharaon, fils de Rê, est donc aussi fils d'Amon.

Le roi est à la fois clerc, architecte, ingénieur des eaux, paysannes, législatrices et guerrières. Responsable de la bonne marche du monde, l'équilibre en toute chose ne peut naître que du pharaon et de ses actions bénéfiques à l'ordre et à la justice. C'est à la suite de ces actes que les dieux cautionnent les rois en retour. C'est ce système de troc entre le monde divin et terrestre qui [...] assure au monarque un règne long, calme et heureux.

Le premier des principes terrestres, qui fait du pharaon avant tout un roi parmi les hommes, est son caractère guerrier. Le souverain est celui qui guide son peuple vers la victoire. Il se doit d'être victorieux parce que le sort du monde dépend de l'issue de l'affrontement : c'est contre la crainte, l'injustice et l'iniquité que le pharaon livre bataille.

P. Poiron écrit en effet qu'on « pose l'uræus sur la tête du roi afin de satisfaire aux fonctions majeures du roi : maintenir l'union des Deux Terres et maîtriser les pays ennemis... Si le prétendant au trône n'est pas de sang royal, c'est par sa bravoure militaire, ses conquêtes et ses exploits qu'il obtiendra l'aval de l'élite et du clergé pour ceindre la double couronne » (2012, p.52).

Un troisième et dernier principe est en revanche beaucoup plus lié à la figure du pharaon est la « piété filiale », c'est-à-dire la capacité d'un pharaon à honorer son ascendance. Selon P. Poiron cette piété filiale « fait écho à la piété d'Horus envers son père Osiris [...] le roi s'assimile à Horus, successeur de son père Osiris » (2012, p.52). Ce souverain aux frontières de la terre et du ciel porte iconographiquement la marque de cette nature particulière : sous la voûte céleste des gravures des temples, les couronnes l'élevant au-dessus du commun des mortels. En dehors du *Nesout* personne ne peut garantir aux humains la transmission de leurs « prières d'état » aux divinités, c'est aussi lui qui transmet les désirs des dieux aux hommes.

Le pharaon est un thaumaturge, car les dieux et les hommes vivent des paroles de sa bouche et ce que veut son cœur se réalise sur le champ comme ce qui sort de la bouche du dieu. Seul le souverain a cette capacité d'interagir entre le divin et le naturel. Il est donc l'intermédiaire entre les dieux (immortels) et les hommes (mortels), entre le cosmos et la société. L'image du roi véhiculée par les anciens Égyptiens est celle du premier prêtre de l'Égypte (J-C. Goyon, 1998, p. 31), qui, par ses actions cultuelles est vu comme l'intermédiaire et le canal principal entre les divinités et les hommes, à la quête perpétuelle du bien-être de tous. C'est donc lui qui assure le cycle régulier des saisons, les crues du Nil indispensables à une bonne récolte et une abondance alimentaire dans le royaume.

2.2.Le Tarafolo, intermédiaire entre ses sujets et les puissances surnaturelles

Le *Tarafolo* comme le souverain égyptien veille au respect des règles d'usage sur la

terre. Il fait les rites agraires pour l'obtention de bonnes récoltes. C'est lui qui assure les cérémonies et les sacrifices en vue de la fertilité, les semailles et les récoltes. À ce titre, il connaît les tabous et les interdits liés à la nature et au sol. Il assure l'attribution des terres aux membres de la communauté notamment aux familles du village mais aussi aux nouveaux venus. Il est aussi un médiateur en cas d'incompréhension liée au foncier. Il s'assure de la mise en application des règles coutumières. Il est une autorité morale et sociale¹². Le chef incarne la mémoire historique de l'espace, il connaît les origines des lignages et des alliances¹³.

Le chef de terre a non seulement une autorité religieuse, spirituelle, économique mais aussi politique. Dans cette société, on estime que les morts ont juste migré dans le monde ou le village de la vérité. Le monde physique et immatériel est intimement lié. Les mortels (hommes) devraient bien se comporter pour ne pas être sous le courroux des morts ou des ancêtres. Le monde invisible est complexe, il est composé du ciel (*Gnihini*), du village des morts ou des ancêtres (*Kousséhé / Koubélékaha*), l'univers des génies (Mandébélé koulo). R. T. Soro, (2012, 107p.) l'explique en ces termes :

Pour les Sénoufo, la mort n'est jamais perçue comme quelque chose d'absolument absurde : il pense que tout ce qui existe à sa raison d'être, qu'il n'y a pas d'existence fortuite. Tout est organisé comme une horloge par *Kolotyolo*, l'Être Suprême qui a tout créé et qui a mis un principe vital, une énergie vitale en toute chose. Même l'homme que l'on considère, d'ailleurs à tort, comme un être privilégié ne fait pas exception dans l'organisation de cette machine qu'est le monde.

Dans cette société, l'honneur est non négociable pour ne pas être victime d'un oubli volontaire. L'oubli volontaire est la décision de ne pas évoquer le nom¹⁴ de tel ou tel chef décédé pour des fautes graves qu'il a, de son vivant, commises contre sa famille ou contre la société. Le concerné se trouve ainsi banni de la liste des ancêtres. Les Sénoufo désignent cette peine de *l'abolitio memoriae* par l'expression « *Mèkalagui* », qui se traduit littéralement par « *l'action de détruire, d'effacer un nom* », sous-entendu « *action d'effacer un nom de la mémoire collective d'une famille ou d'un lignage* » (T. Ouattara, s. d. p.9).

La société sénoufo est constituée par des familles homogènes. L'homogénéité de la famille est obtenue par un assemblage d'éléments constitutifs à partir de l'individu (T. R. Soro, 2012, p.3). L'individu n'est rien pris de façonné isolée, sa force se trouve dans le groupe. Nul

¹² Entretien avec TRAORE Dognomon, le 31 octobre 2018

¹³ Entretien avec COULIBALY Dokalina, le 24 juillet 2024

¹⁴ Il s'agit ici du prénom dans la conception occidentale des noms et prénoms.

ne doit faire une libation foncière s'il n'est chef de terre. Les libations et la déclinaison des noms des ancêtres bienveillants obéissent à une démarche méthodologique telle qu'indiquée par Tiona Ouattara à travers ce passage :

Les chefs religieux ou ceux qui en font figures, récitent dans leurs libations à peu près les incantations suivantes « X, toi qui es le dernier à nous quitter, voici nos offrandes. Prends-les et transmets-les à Y, ton devancier dans le village des morts. Qu'il les transmette à son tour à Z, celui qu'il a suivi dans la mort. Il les donnera à son prédécesseur qui les fera remonter aux autres, jusqu'au vénéré fondateur du lignage, nommé untel ». L'expression « aux autres » (*O zambelé*, en langue Sénoufo Tiembara) n'est ni un signe d'ignorance, ni de censure, mais de prise de conscience que les ancêtres ainsi indexés ne s'occupent plus directement des vivants. Ils sont loin des préoccupations de la société des vivants. (T. Ouattara, s.d., p.5).

Appartenant à une société initiatique, les Sénoufo pratiquent le Poro dans des espaces boisés et protégés du regard des profanes. Le *Tarafolo* doit également pratiquer ce rite initiatique avant sa désignation comme chef. À l'instar des écoles modernes, le Poro est une école où sont enseignées les grandes vertus sociales (morale, abnégation, loyauté, franchise, humilité, charité, solidarité) ainsi que les connaissances mystiques. C'est un véritable test de maturité physique et spirituelle auquel tout mâle doit se soumettre avant l'âge adulte¹⁵.

Dans la cosmogonie sénoufo, on estime que Dieu a créé l'être humain incomplet et imparfait. L'acquisition de « la perfection » s'acquiert dans le bois sacré, après l'initiation au Poro. Une fois initié, l'individu, devient apte à diriger la société. Il est investi de sagesse. Le monde des initiés est perçu comme celui des valeurs. Les non-initiés sont vus comme des « femmes ». Dans la société traditionnelle sénoufo, le non-initié n'avait pas droit à une femme¹⁶.

3. Les insignes du pouvoir dans l'Égypte ancienne et dans l'espace sénoufo de Côte d'Ivoire

Le pharaon était considéré comme étant d'essence divine garant de l'équilibre du monde et concentrant tous les pouvoirs. Sa nature divine transitait par les noms qui lui étaient attribués. Le *Nesout* et le *Tarafolo* se distinguaient de leurs sujets par des attributs qui sont documentés

¹⁵ Département de Kouto, s.d., *Monographie de Kouto*, p.3.

¹⁶ Lors des funérailles de son beau-père, le non-initié ne peut pas solliciter les masques du bois sacré pour le dernier hommage vis-à-vis de cet être cher. La célébration des funérailles d'un initié consacre sa sociabilité et aussi sa montée vers les ancêtres bienveillants.

dans leur iconographie. Ces insignes n'avaient pas de fonction particulière mais servaient plus de symbole.

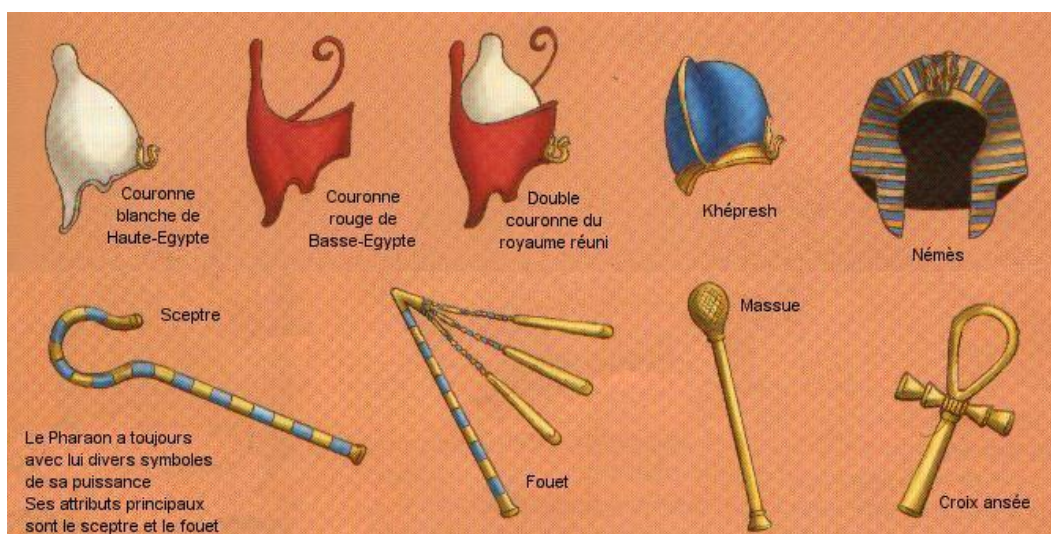
3.1. Les insignes de la royauté égyptienne

La royauté en Égypte pharaonique s'exprime par des insignes chargés de sens. L'autorité et la nature divine du pharaon reposaient sur certains symboles. En effet, les principaux attributs royaux sont les éléments du costume, les coiffures, les sceptres et la barbe postiche (M. Delafosse, 1901, p. 545). Fils des dieux, l'autorité du *nesout* est reconnaissable à travers des symboles. Partout, sur les monuments, le roi figure avec des attributs divins. Il s'agit de la croix ansée, symbole de vie divine, qu'il tient souvent à la main, le disque solaire, sur la tête, avec les deux grandes plumes qui caractérisent Amon et la natte qui simule autour de l'oreille la corne du bélier divin. L'emblème royal est le sphinx, au corps de lion, surmonté d'une tête humaine, parce que le sphinx était le symbole divin de la force unie à l'intelligence (G. Franck, 1883, p.62).

La coiffure royale était celle des dieux. Elle désignait la souveraineté du roi sur la Haute et la Basse Égypte. Enfin le pschent, composée d'une double couronne symbolise la souveraineté sur l'ensemble de l'Égypte unifiée. Elle se composait de la couronne rouge de la Basse Égypte et de la couronne blanche de Haute Égypte. La couronne rouge était appelée le « deshret » qui signifie « la rouge ». Elle était placée sous la protection d'Ouadjet, divinité de la Basse Égypte. La couronne blanche était appelée « hedjet » qui signifie « la blanche ». Elle était placée sous la protection de Nekhbet, divinité de la Haute Égypte.

Tout comme les couronnes, d'autres attributs royaux sont visibles. Sur le front du roi les monuments nous représentent presque toujours un petit serpent, dont la gorge, démesurément grosse, se dresse en avant : c'est le serpent sacré, désigné ordinairement sous le nom de l'uraeus. Les Pharaons, fils du Soleil, devaient naturellement en porter les insignes. L'uraeus est un cobra dressé sur le front du souverain et qui représente l'œil du soleil pouvant consumer tous ses ennemis. Quant à la queue de taureau, attachée à la ceinture du Roi, lui procurait la puissance de l'animal sacré.

Image 1 : Des représentations d'insignes du nesout



Source : Site sur l'Égyptologie. <https://nefernathy.e-monsite.com/pages/les-pharaons/attributs.html>, consulté le 29/09/2025 à 18h24.

Outre ces insignes, le trône joue un rôle primordial au sein du pouvoir pharaon. Dans M. Baud (1999, p.200) : « Le symbolisme du trône s'est rapidement diffusé au sein de l'élite, dès l'époque thinite, au moins dans le contexte funéraire ». Un autre élément du symbolisme du trône est celui du lion. En effet, le lion pour l'Égyptien est un animal royal, gardien, puissance de protection et de bienveillance. Associé le motif de cet animal au trône par analogie était symbole de bravoure du pharaon. Il s'agit d'abord des pieds de sièges, qui représentent une protection tout comme ils identifient le roi à l'animal. Selon M. Baud (1999, p.202) :

C'est le roi, par définition, qui est concerné par cette iconographie. Citons la célèbre statue de Rêkhaef protégé par le faucon, qui figure le roi assis sur un trône dont les accoudoirs se terminent en tête de lion. Le podium sur lequel repose le trône de Sahourê comporte une frise de lions passant, harnachés.

Tout comme le roi est assis sur le trône, il est aussi le trône; tout comme il est protégé par le lion et le faucon, il s'incarne aussi dans ces animaux protecteurs. D'autres attributs comme le collier ou pectoral, les sandales, etc. ont été des prérogatives royales, comme la tête de massue au cours des premières dynasties, qui était le symbole du pouvoir suprême. Tous ces insignes de domination pouvaient se combiner de différentes manières, montrant que les souverains étaient des personnages d'exception.

3.2. Siège et tenue du *Tarafolo* chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire

Le *Tarafolo* se distingue par son appareil. Son trône s'apparente à un gros tabouret sculpté en bois¹⁷. La transmission du siège d'un chef de terre¹⁸ à un autre lui confère un pouvoir sacré et des ondes qui supplantent plusieurs générations. Il ne s'y assoit que pendant des périodes importantes : libations, sacrifices, rituels, réceptions d'importantes personnalités. Son costume¹⁹ est composé d'un grand boubou cousu avec des motifs multicolores²⁰. Il y a également le bonnet qui peut être décoré avec des cauris²¹. Le bonnet ou la coiffe est un élément matériel qui distingue le chef de terre des autres dignitaires. Un adage du pays sénoufo révèle qu'on reconnaît un chef de terre en partie par son bonnet.

Le costume du chef de terre chez les Sénoufo a évolué dans le temps. En effet, pendant la période précoloniale, très souvent ce dernier arborait un cache-sexe grossièrement attaché autour des reins. Ce vêtement pouvait être fait en étoffe ou en peau d'animaux tués.

Avec l'arrivée du colonisateur, cette donne a changé. Le chef de terre portait des tenues calquées sur le modèle malinké²² et/ ou colonial. Avec les indépendances, de plus en plus, une « tenue plus officielle » est portée par les chefs sénoufo pendant les rencontres officielles. Elle est faite en pagne tissée par les tisserands de cet espace. Le boubou cousu localement matérialise non seulement la décence vestimentaire mais également l'enracinement culturel. Un bonnet est posé avec délicatesse sur sa tête munis de cauris et parfois de miroirs. Les cauris traduisent la richesse, la fécondité et surtout la protection spirituelle. Quant aux miroirs, il représente un élément d'art divinatoire qui crée une liaison entre le monde visible et le monde invisible.

Lorsque le chef de terre est à la maison ou au village où il n'y a pas de cérémonie officielle, il est libre de porter sa tenue de commandement ou non. Il tient un bâton de commandement en bois sculpté et cela pour guider la société, invoquer les ancêtres ou marquer l'autorité lors des rites. Les gris-gris qu'ils portent le protègent contre les éventuels sortilèges.

¹⁷ Ce siège est le symbole de l'autorité et de la perpétuation du pouvoir des ancêtres. Le siège proche du sol traduit la proximité du chef de terre de son peuple. Parfois, son siège est pavoisé de plusieurs motifs zoomorphes : calao, serpent, tortue, caméléon et crocodile.

¹⁸ A sa mort du chef de terre, le plus âgé des neveux en ligne utérine continue la gestion terrienne. Dans certaines zones du pays sénoufo

¹⁹ Il est de couleur bleue, noire ou grise.

²⁰ Le caractère multicolore du boubou du chef de terre indique la diversité des personnes qu'il est appelé à gérer. Pour ce faire, il doit être doté d'une grande sagesse.

²¹ C'est un élément de connexion du chef de terre avec le monde visible et le monde invisible. Les cauris traduisent la richesse, la fécondité et surtout la protection spirituelle.

²² Boubou ou tunique.

Il est sombre, c'est pourquoi, il ne porte pas de bijoux ostentatoires. Dans certains villages, le chef de terre ou le chef de village dispose d'un préau chez lui à la maison pour les échanges²³.

Image 2 : Le chef de terre de Kolia, KONE Yassoungo en boubou pagne à droite et deux de ses notables à gauche sous un préau traditionnel



Source : COULIBALY Yalamoussa, le 8 septembre 2025

Lorsque le chef de terre est dans son village²⁴, il cumule les fonctions de chef de village qui sont d'ordre administratif et politique. Dans la concession du chef de terre se trouve, très souvent, une case mitoyenne aux habitations. C'est la demeure des ancêtres et des autres esprits invisibles. Des reliques s'y trouvent, il s'agit des objets de poteries, de cauris, des offrandes et surtout « l'esprit des ancêtres »²⁵.

La case de la figure 3 est celle des ancêtres de la chefferie terrienne de Kolia, un village sénoufo devenu une ville aujourd'hui. Kolia est située dans l'actuelle région de la Bagoué sur l'axe Boundiali-Tengrela. Cette localité compte en exemple cinq bois sacrés : *Klofolo*, *Zamblé*, *Zangboho*, *Gnonwalogo* et *Koumontougo*²⁶.

²³ Entretien avec Mamadou OUATTARA, le 23 juillet 2024.

²⁴ L'espace étant vaste, le chef de terre peut avoir une autorité terrienne sur plusieurs villages.

²⁵ C'est donc un endroit hautement spirituel. Lors des sécheresses, les ancêtres sont sollicités pour faire tomber la pluie.

²⁶ Entretien avec KONE Yassoungo, le 8 septembre 2025.

Image 3: La case des ancêtres dans la cour du chef de terre de Kolia



Source : COULIBALY Yalamoussa, le 8 septembre 2025

Cette case ne peut être ouverte par une personne autre que le chef de terre. Tout individu qui s'adonnerait à un tel geste perdra la vie si l'on en croit la chefferie terrienne de Kolia. Le chef de terre est le dépositaire des legs familiaux. Ce rôle lui est propre. En effet, la société traditionnelle sénoufo est solidaire et inégalitaire²⁷

Conclusion

Il résulte clairement de cette contribution que l'influence de la civilisation égyptienne, par une voie plus ou moins indirecte, s'est fait ressentir jusqu'aux confins de l'Afrique subsaharienne. La tradition égyptienne a marqué les sociétés noires d'Afrique notamment les Sénoufo de Côte d'Ivoire. Même en admettant qu'aucune migration égyptienne n'ait poussé jusqu'à la Côte d'Ivoire, la civilisation égyptienne s'y est introduite, voilà des milliers d'années sans doute, au moment où l'Égypte était le flambeau qui devait éclairer le monde (Maurice Delafosse 1901, p.688). Les civilisations qu'elle soit d'organisation royale ou de chefferie portent les gènes de l'Égypte ancienne. Les éléments infalsifiables de ces deux peuples prouvent un grand nombre de coïncidences qui nous amène à conclure que deux civilisations ayant tant de traits communs doivent aussi avoir une origine commune.

²⁷ Chacun connaît sa place.

Le *Nesout*, garant de l'espace égyptien et le *Tarafolo* ou Chef de terre est la première autorité de la gestion de l'espace dans la société traditionnelle sénoufo. Le souverain égyptien est détenteur du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire tandis que le *Tarafolo* son rôle est essentiellement socio-culturel et économique. Descendant, des ancêtres ayant acquis la terre, il est le gardien du patrimoine foncier et de sa gestion. L'on reconnaît ces deux personnages par leurs attributs. Leur trône est bas et léger indiquant l'humilité qui doit les habiter dans leur fonction. Le *nesout* rend compte à ses pairs les dieux tandis que le *Tarafolo* collabore avec le chef de village qui lui joue un rôle purement politique et administratif. Le *nesout* et le *Tarafolo* constituent par ailleurs, le canal de communication avec le monde invisible. Par ailleurs, il est à remarquer du reste que là où la colonisation est venue s'ajouter à la civilisation égyptienne, comme chez les Sénoufo, elle a trouvé une si forte empreinte qu'elle n'a pu la combler, son apport d'ailleurs étant bien minime en comparaison de l'apport égyptien.

Sources et références bibliographiques

1. Sources

1.1.Sources orales

N°	Nom et Prénom (s) de l'informateur	Date et lieu de l'entretien	Qualité/Profession	Age (ans)	Thèmes Abordés
1	YEO Kopala	23 avril 2014 à Korhogo	Chef de village de Bafimé (Korhogo)	83 ans	Le rôle du chef de village
2	TRAORE Dognomon	31 octobre 2018 à Boundiali	Chef de village de Boundiali	70 ans	La sagesse autour de la chefferie terrienne sénoufo
3	Mamadou OUATTARA 23 juillet 2024	23 juillet 2024 à Kasséré	Chef de canton de Kasséré	93 ans	Les insignes du Tarafolo
4	COULIBALY Dokalina	24 juillet 2024 à Baya	Chef de terre de Baya	74 ans	Les fonctions du chef de terre.
5	KONE Yassoungo	8 septembre 2025 à Kolia	Chef de terre de Kolia	68 ans	Le caractère sacré du chef de terre et les bois sacrés à Kolia.

1.2.Sources écrites ou imprimées

BAUD Michel, (1999), *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien, Tome 1*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale.

DELAFOSSÉ Maurice, (1901), *Sur les traces probables de civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte d'Ivoire*, *L'Anthropologie*, Tome 11, Paris, Masson et C^{ie}.

DEPARTEMENT DE BOUNDIALI, s. d., *Monographie du département de Boundiali*, Boundiali, Préfecture de Boundiali.

DEPARTEMENT DE KOUTO, s.d., *Monographie de Kouto*, Kouto, Préfecture de Kouto.

GAYET Albert, (1984), *Le temple de Louxor : construction d'Aménophis III*, Paris, Ernest Leroux.

MASPERO Gaston, (1887), *Archéologie égyptienne*, Paris, Maison Quatien.

OUATTARA Tiona Ferdinand, (1986), *Travaux de recherches et d'analyse 1979-1986*, Tome 4, Abidjan, IHAAA.

2. Références bibliographiques

COULIBALY Sinali, (1961), « Les paysans senoufo de Korhogo (Côte d'Ivoire) », *Cahiers d'outre-mer*, N° 53 - 14e année, Janvier-Mars, pp. 26-59.

DE WIT Constant, (1956), « Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, pp. 127-129.

DIABATE Henriette, (s/d), (1987), *Mémorial de la côte d'ivoire, les fondements de la nation ivoirienne*, Tome 1, Abidjan, Ami.

DIARRA Seydou et COULIBALY Yalamoussa, (2025), « gestion foncière chez les sénoufo de la région du Poro en Côte d'Ivoire : entre tradition et modernité », *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, N° 125, Juillet, pp.6441-6457.

DIOP Cheikh Anta, (1967), *Antériorité des civilisations nègres: mythe ou vérité historique ?* Paris, Présence Africaine.

FRANCK Georges, (1883), *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, Paris, Eugène Weill & Georges Maurice.

HORNUNG Erick, (1996), *L'esprit du temps des pharaons*, Paris, Editions Félin.

KNOPS Père, (1980), *Les anciens sénoufo (1923-1935)*, Nederland, Afrika Museum, Berg en Dal.

LOUCOU Jean-Noël, (2002), *Histoire de la Côte d'Ivoire. Peuples et ethnies*, Abidjan, Éditions Neter.

MENE Yao Fabrice-Alain Davy, (2022), « Le souverain et les attributs du pouvoir en Égypte ancienne et en pays akan », *Revue DELLA/AFRIQUE SAG/SS*, T3, Vol 4, n°11, Novembre, pp.139-162.

OUATTARA Tiona, (1988), *La mémoire senoufo : bois sacré, éducation et chefferie*, Paris, ARSAN.

OUATTARA Tiona, (s/d), « Sources orales et chronologie : les facteurs limitant des listes généalogiques dans la reconstruction de l'histoire des Sénoufo de Côte d'Ivoire », *Colloque international Sources orales Histoire africaine : Bilan et perspectives*, 22p.

PIRENNE Jacques, (1961), « La genèse du système religieux de l'Ancien Empire égyptien », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 47, pp. 299-331.

POIRON Perrine, (2012), *Les formes du pouvoir à l'époque des premiers rois lagides : un métissage entre l'idéologie politique des basileis et des pharaons ?*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal.

SORO Tiona Rémy, (2012), *Le sacré et le profane chez les Sénoufo*, Abidjan, Editions Balafons.

SORO Yefounngui Marie-Laure, (2024), *Les enjeux de la vie politique à Sinématiali (1780-2011)*, Abidjan, Editions Tabala.